

Organiser une visite du Parlement

Ce document s'adresse aux enseignant·e·s qui souhaitent organiser une visite du Parlement avec leur(s) classe(s). Vous y trouverez toutes les informations pertinentes pour préparer votre visite.

1. En bref

Les séances du Grand Conseil se tiennent le mardi. Deux types de visite sont possibles :

- **A – Visites guidées** : En semaine hors mardi, il est possible d'organiser une visite guidée du parlement, où les élèves découvriront le fonctionnement du Grand Conseil et les spécificités patrimoniales et historiques de son bâtiment.
- **B – Assister aux séances du Grand Conseil** : Le mardi, jour de séance du Grand Conseil, les classes peuvent assister à la séance depuis la tribune du public et éventuellement échanger avec un·e député·e.

2. Types de visite proposées

	A	B
Jour(s) de visite	Tous les jours de la semaine sauf le mardi	Mardi (jour de Grand Conseil)
Thème	Patrimoine architectural et fonctionnement de l'institution politique	Fonctionnement de l'institution politique
Espaces visités	Hall, salle de commission, salle plénière, salle des pas perdus (antichambre du Parlement), Buvette	Salle plénière pour assister à la séance depuis la tribune du public
Durée	1h	Entre 30' et 1h30
Guide	Autonome ou député (l'enseignant est en charge de contacter un·e député·e pour organiser la rencontre)	Membre du Secrétariat général du Grand Conseil ou député·e (l'enseignant est en charge de contacter un·e député·e pour organiser la rencontre)
Tarif	Gratuit	Gratuit
Nombre de personnes maximum	25 personnes	25 élèves + accompagnants au maximum à la tribune du public en même temps
Horaires	Le matin, 1 ^{er} accueil à 9h, dernier à 11h L'après-midi, 1 ^{er} accueil à 14h, dernier à 16h	Le matin, 1 ^{er} accueil à 9h45, dernier à 10h15 L'après-midi, 1 ^{er} accueil à 13h45, dernier à 15h15



		<i>Le mardi, un dispositif de sécurité est en place et nécessite pour chaque personne de présenter une pièce d'identité valide et de passer sous un détecteur de métaux. Les sacs à dos sont également fouillés. Prévoir le temps nécessaire pour passer la sécurité !</i>
Délai de réservation	Au moins 3 semaines en avance	Au moins 3 semaines en avance

3. Venues lors d'un mardi de Grand Conseil

Programme type (exemple) :

- Accueil
- Optionnel : discussion dans une salle de commission avec des député·e·s – 30'
- Suivi des débats depuis la tribune du public – maximum 30'
- Optionnel : mise à disposition d'une salle pour permettre à la classe de débriefer – 30'

Les classes peuvent être entièrement autonomes et prévoir uniquement de suivre les débats depuis la tribune du public (merci dans ce cas de vous annoncer tout de même et de respecter les horaires qui vous seront communiqués). Les rencontres avec des député·e·s sont à organiser par l'enseignant·e. Une salle de commission peut être réservée gratuitement avant et/ou après la visite à la tribune auprès du Secrétariat général du Grand Conseil, sous réserve de la disponibilité des salles.

Quelques conseils lors des venues le mardi :

- Afin de fluidifier l'entrée de la classe, merci de nous faire parvenir une liste des participant·e·s (nom, prénom, date de naissance) au plus tard la veille de votre visite à yann.mayor@vd.ch
- Prévoir au moins 15 minutes de marge par rapport à l'heure de rendez-vous pour permettre à tous les élèves de passer la sécurité
- Tous les sacs sont fouillés puis stockés le temps de la visite. Pour gagner du temps, il est recommandé de ne pas prendre de sac, ou d'en limiter le contenu, spécialement concernant des objets coupants ou tranchants
- Le mardi, les député·e·s donnent la priorité à leur mandat d'élue et doivent pouvoir participer aux votes. Merci d'en tenir compte dans votre programme de visite et de ne pas solliciter plus de 15 minutes d'affilées un·e député·e.

4. Marche à suivre

- Envoyez au moins 3 semaines en avance par mail votre demande de visite à l'intendant du Parlement (M. Yann Mayor, yann.mayor@vd.ch, renseignements : + 21 316 01 25).
- Indiquez dans votre mail :
 - a. La date et l'heure auxquelles vous souhaitez visiter le parlement
 - b. Le nombre de personnes qui participent à la visite
 - c. L'âge des élèves et le nom de la formation qu'ils suivent
 - d. Précisez si vous avez déjà convenu d'une rencontre avec un·e député·e
 - e. Précisez si vous souhaitez réserver une salle de commission
- Si souhaité, contactez directement un·e député·e pour organiser un moment d'échange avec les élèves (voir [annuaire des député·e·s](#)).
- Votre venue vous sera confirmée par e-mail.
- Au plus tard la veille de votre venue, envoyez la liste des participant·e·s
- Le jour j, présentez-vous 15 minutes à l'avance à la rue Cité-Devant 13, 1005 Lausanne, à la sécurité (mardi) ou à l'entrée du parlement, où votre guide vous retrouvera.

5. Préparer sa visite

Documentation utile pour préparer votre visite :

- [Annuaire des député·e·s](#) (contact des membres du Parlement)
- [Brochures du parlement](#) (présentation du fonctionnement du parlement, composition du plénum, chiffres clés, etc. Des exemplaires imprimés sont à disposition au Parlement)
- [Histoire du Grand Conseil](#) (Naissance du canton de Vaud, liste des président·e·s, les femmes au Parlement, etc.)
- [Ordres du jour et PV du Grand Conseil](#) (détaillent les objets traités chaque semaine par le Grand Conseil ; l'ordre du jour est publié sur cette page chaque jeudi hors vacances scolaires)
- [Droits institutionnels](#) (descriptif de chaque objet parlementaire, postulat, motion, etc., et schéma de traitement)
- [Les débats en vidéo](#) (pour regarder en live et en replay les séances du Grand Conseil)
- [Vidéo le parcours d'une motion](#)
- [Histoire du bâtiment](#) (incendie, fouilles archéologiques et reconstruction)
- [Compte LinkedIn](#) du Grand Conseil (publication chaque vendredi des principaux dossiers à l'ordre du jour et chaque mardi des principales décisions du Grand Conseil)
- [Commission de jeunes du canton de Vaud](#)



6. Annexes

Vous trouverez ci-dessous quelques documents utiles pour organiser des activités en lien avec le Grand Conseil en amont ou lors de la visite scolaire.

A – Quiz diffusé à l’occasion de l’élection de la présidence

B – Descriptif de la semaine type du président (extrait du livret de fête pour la réception officielle de M. Jean-François Thuillard, président du Grand Conseil en 2024-2025)

C – Support « Prépare ta visite »

A – Quiz sur le Grand Conseil

Questionnaire [en ligne](#)

C'est bientôt la rentrée ! Y compris pour les membres du Grand Conseil ainsi que son nouveau Président. Dans le but de parfaire vos connaissances sur nos élu·e·s et cette institution, venez tester notre quiz de la rentrée. À vous de jouer !

1. Quel est le rôle de la Présidente ou du Président du Grand Conseil ?

A - Entre autres, elle ou il dirige les séances du Grand Conseil et représente ce dernier dans les manifestations officielles

B - Elle ou il veille au respect de la langue française dans les prises de paroles des député·e·s

C - Elle ou il n'a qu'un rôle symbolique de représentation

2. Quel est l'autre nom de la Présidente ou du Président du Grand Conseil ?

A - Le sautier / La sautière

B - Son Excellence

C - La première citoyenne / le premier citoyen du Canton

3. La Présidence du Grand Conseil a sur son bureau une petite cloche. Quelle est son utilité ?

A - Elle lui permet de rétablir l'ordre et d'appeler les député·e·s au calme

B - Elle lui permet de commander un café

C - Elle permet de signaler l'adoption d'une nouvelle loi

4. Le Parlement vaudois est un des rares parlements au monde à...?

A - Produire son propre vin

B - Ouvrir sa buvette au grand public

C – Interdire de porter du vert, couleur réservée au drapeau du canton

5. Qui était le tout premier Président du Grand Conseil en 1803 ?

A - Jules Muret

B - Auguste Pidou

C - Henri Monod



6. En quelle année, Marguerite Narbel, est devenue la première femme présidente du Grand Conseil ?

- A - 1978
- B - 1969
- C - 1981

7. Quelle est la profession du nouveau premier citoyen vaudois ?

- A - Ebéniste
- B - Maître agriculteur
- C – Viticulteur

8. Sur les 15 Conseillers fédéraux vaudois dans l'histoire, quels sont les deux seuls à n'avoir jamais siégé au Grand Conseil vaudois ?

- A - Jean-Pascal Delamuraz et Georges-André Chevallaz
- B - Guy Parmelin et Louis Ruchonnet
- C – Marcel Pilet-Golaz et Paul Chaudet

9. Depuis 1803, combien de Président-e-s du Grand Conseil sont devenu-e-s membres du Conseil fédéral ?

- A - 0
- B - 1
- C – 3

10. Depuis 1832, combien de Bulletins du Grand Conseil ont été publiés ?

- A - 576
- B - 833
- C – 642

Réponses à la page suivante

Réponses

- 1. Réponse A :** Ce sont les député·e·s qui élisent le ou la Présidente du Grand Conseil, qui occupe ce rôle pendant un an et assure le bon fonctionnement des débats et de l'ensemble de l'institution.
- 2. Réponse C :** Le Grand Conseil étant l'autorité suprême du canton, la personne qui devient Président·e acquiert ce titre honorifique.
- 3. Réponse A :** Cet outil symbolique de la Présidence a pour fonction d'appeler la députation au calme lorsque les débats deviennent houleux.
- 4. Réponse B :** Depuis 2023, la Buvette est ouverte au grand public tous les jours de la semaine à midi, à l'exception du mardi, où elle est réservée aux député·e·s. Elle met à l'honneur les produits de la région.
- 5. Réponse A :** Élu membre à vie du Grand Conseil en 1803, membre du Petit Conseil (ancien nom du Conseil d'État), il participe à l'élaboration de la Constitution vaudoise du 4 août 1814, s'opposant à toute participation de la noblesse dans les affaires politiques du canton.
- 6. Réponse C :** Née en 1918, Marguerite Narbel a été députée libérale de 1970 à 1986. Le 4 mai 1981, elle fut la première femme à être élue présidente du Grand Conseil.
- 7. Réponse B :** En parallèle de sa vie professionnelle, Jean-François Thuillard a occupé de nombreuses fonctions publiques. Celui qui se décrit volontiers comme un « terrien engagé » a rejoint pour la première fois, en tant que député, le Grand Conseil vaudois en 2012.
- 8. Réponse A :** Delamuraz et Chevallaz sont les seuls à n'avoir jamais siégé au Grand Conseil vaudois. Néanmoins, ils ont tout de même occupé des fonctions politiques considérables, comme Conseiller d'État vaudois ou Syndic de Lausanne.
- 9. Réponse C :** Tu es incollable ! À ce jour, trois Présidents du Grand Conseil ont poursuivi leur carrière au Conseil fédéral : Camille Decoppet (de 1912 à 1919), Marc-Émile Ruchet (de 1899 à 1912) et Louis Ruchonnet (de 1881 à 1893).
- 10. Réponse C :** Depuis 1832, ces Bulletins de Grand Conseil sont archivés et en 2017, la collection du Bulletin du Grand Conseil a fait l'objet d'une numérisation. Actuellement, 642 tomes sont accessibles sur le portail Scriptorium de la Bibliothèque cantonale universitaire, avec qui le Secrétariat général a conclu un partenariat. Le Bulletin du Grand Conseil relate les débats parlementaires et garantit la transparence des travaux. De plus, il fournit des renseignements importants sur la politique, la société et l'économie du canton de Vaud.



B – Extrait du livret de fête

Une semaine dans la peau du Président

Lundi

À la veille du Grand Conseil, l'ambiance est studieuse. Le Président étudie l'ordre du jour avec le secrétariat général pour se préparer à mener les débats et anticiper toutes les particularités de procédures possibles. Il règle les derniers détails.



ARC/Jean-Bernard Sieber
Pour assurer la sérénité des débats, le Président dispose d'une arme redoutable: la cloche!

Mardi

Le Grand Conseil tient séance la plupart des mardis. La séance dure toute la journée, ou démarre l'après-midi pour laisser place le matin aux séances des groupes (partis). En tant que garant de l'institution, le Président assure le bon déroulement des débats et ne vote pas, sauf lorsqu'il faut départager une égalité.



Le 25 juin 2024, Jean-François Thulliard a été élu par les députés-e-s par 104 voix sur 123 à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2024-2025.

Mercredi

La séance est à peine terminée qu'il est déjà temps de préparer la prochaine! Le Président prépare avec le secrétariat général le futur ordre du jour, en tenant compte de nombreux critères: urgences, délais légaux, objets en cours de traitement, disponibilité, etc.

Judi

Un jeudi sur deux, le Bureau du Grand Conseil se réunit l'après-midi. En tant qu'organe exécutif du Parlement, le Bureau prend des décisions importantes pour le fonctionnement de l'institution. Il nomme les commissions, prend des décisions financières, gère les relations avec le Conseil d'Etat et le quotidien du Parlement. Le Président définit l'ordre du jour et mène la séance.

Vendredi

Enfin le temps de souffler! Au-delà du quotidien du Grand Conseil, le Président représente aussi l'institution lors de nombreuses manifestations, officielles et populaires. Il répond également aux sollicitations, notamment médiatiques. La plupart des président-e-s maintiennent une activité professionnelle en parallèle, car il s'agit d'une fonction de milice.



ARC/Jean-Bernard Sieber
Le Bureau du Grand Conseil (ici) est élu à la présidence du Parlement. De gauche à droite: Igor Santucci (Secrétaire général), Céline Mirazog (EP/Président), Stéphane Wommberger (SOP/1^{er} Vice-Président), Jean-François Thulliard (UD/Président), Patrick Simonin (P/BDZ/ Vice-Président), Marc Morand (PD/Membre), Cécile Farnet (V/Membre).

En moyenne, la présidence du Grand Conseil va présider:

- Une quarantaine de séances du Grand Conseil
- Une vingtaine de séances du Bureau



C – Prépare ta visite

Nom et fonction de la personne que tu vas rencontrer :

.....

Son parti politique :

.....

Questions à lui poser sur son parcours / sa fonction :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Questions à lui poser sur un thème d'actualité :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....